

La légende du Phénix

Cette année, je m'investis, je grandis et je persévère!

Septembre 2025 & Édition de la rentrée

Bonne rentrée 2025-2026!

C'est sous le thème «La légende du Phénix. Cette année, je m'investis, je grandis et je persévère!» que s'amorce l'année scolaire 2025-2026. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'Info-Parents qui vous sera envoyé à chaque début de mois afin de rester informés des activités qui auront lieu dans les semaines à venir. Cet Info-Parents permet également de vous transmettre des informations

Dates importantes à retenir

Jeudi 11 septembre : Assemblée générale des parents | 18 h à 18 h 45

Jeudi 11 septembre : Rencontre de parents des élèves de maternelle 4 et 5 ans, 1^{re} à 3^e années | ainsi que les élèves du groupe 402 | 18 h 45 à 19 h 30

Mardi 16 septembre : Rencontre de parents des élèves de 4^e à 6^e années (excluant le groupe 402) | 18 h 45 à 19 h 30

Mardi 23 septembre : Photographies scolaires | Horaire à venir

Vendredi 26 septembre : Journée pédagogique | Congé pour les élèves

Mardi 30 septembre : Prise des présences officielles par le Ministère de l'Éducation

Horaire des élèves | Arrivées et départs

Aucun élève ne doit se présenter sur la cour d'école avant 7 h 55 puisqu'aucune surveillance n'est assurée avant cette heure pour les élèves marcheurs.

À partir de 7 h 55, les élèves sont accueillis sur la cour par un surveillant jusqu'à la cloche de 8 h.

Avant-midi : début des cours à 8 h 05 | Fin des cours à 11 h 28.

Dîner de 11 h 30 à 12 h 45. Encore une fois, aucune surveillance n'est assurée sur la cour avant 12 h 45 pour les élèves marcheurs.

Après-midi : début des cours à 12 h 47 | Fin des cours à 15 h 08.

Pour les élèves du préscolaire

De 8 h à 8 h 50, les élèves sont en présence des éducatrices du service de garde et d'une éducatrice spécialisée. Lors de ce moment, des activités et ateliers sont planifiés afin de travailler les habiletés sociales des élèves. Merci de respecter l'horaire afin de faciliter le déroulement de cette période.

Assemblée générale des parents | Jeudi 11 septembre 2025 à 18 h

L'assemblée générale annuelle des parents de l'école se tient chaque année en septembre. Nous vous encourageons fortement à assister à cette assemblée qui vous permettra de savoir ce qui se passe à l'école et d'élire les parents qui vous représenteront au conseil d'établissement de l'école. Vous êtes donc invités à cette assemblée qui se tiendra **au gymnase de l'école le jeudi 11 septembre à 18 h**. L'ordre du jour de cette assemblée vous a été envoyé par courriel.

Premières rencontres de parents avec les enseignants

Pour les élèves de maternelle 4 et 5 ans, 1^{re} à 3^e années ainsi que le groupe 402, cette rencontre aura lieu le jeudi 11 septembre de 18 h 45 à 19 h 30 à la suite de l'assemblée générale des parents de 18 h au gymnase.

Pour les élèves de 4^e à 6^e années (excluant le groupe 402), la première rencontre avec l'enseignant aura lieu le mardi 16 septembre de 18 h 45 à 19 h 30.

Les rencontres se dérouleront dans les classes. Plusieurs informations importantes concernant le fonctionnement de la classe, les moyens de communication, les devoirs et les leçons vous seront transmises.

Les enseignants spécialistes d'anglais, d'éducation physique, de danse et d'art dramatique vous enverront leurs informations importantes par courriel.

Éducation physique

Pour les élèves de 1^{re} et 2^e années, vous devez prévoir une tenue vestimentaire confortable lorsque votre enfant a une période d'éducation physique à son horaire. Pour maximiser la période active/apprentissage, les élèves de ces degrés ne se changent pas afin d'aller directement bouger dans le gymnase.

Pour les cours d'éducation physique de nos élèves de 3^e à 6^e années, les vêtements (chandail à manches courtes, bermuda ou pantalon décontracté et espadrilles) doivent être mis dans un sac identifié au nom de l'élève. Les bijoux doivent être laissés à la maison ou dans la classe. Les cheveux longs doivent être attachés et dégagés du visage.

Rendez-vous durant la journée

Plusieurs élèves quittent l'école durant la journée pour se rendre à un rendez-vous médical et, par le fait même, manquent des heures de cours. S'il vous est impossible d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures de classe, veuillez signifier sur l'application Clic école l'heure à laquelle vous viendrez le chercher. Notez que la secrétaire appellera votre enfant pour qu'il descende de classe seulement à votre arrivée. Vous pouvez également en informer le secrétariat par courriel.

Pour signaler une absence

Nous vous demandons d'utiliser l'application [CLIC ÉCOLE](#) pour motiver l'absence, le départ hâtif ou le retard de votre enfant. Vous pouvez télécharger l'application sur votre téléphone intelligent. Il sera encore plus simple et rapide pour vous de motiver l'absence. Un courriel du CSS a récemment été envoyé à tous les parents pour vous permettre d'installer l'application.

En dernier recours, il sera possible de communiquer avec le secrétariat de l'école en composant le 514 380-8899, **poste 4281**. N'oubliez pas de mentionner le nom complet de votre enfant, son groupe ou son enseignante, de même que le motif et la durée de son absence.

Si l'absence de votre enfant n'est pas motivée, nous sommes dans l'obligation de vous téléphoner afin de s'assurer de la sécurité de votre enfant. Nous vous demandons également d'éviter d'envoyer un courriel seulement à l'enseignant (e) puisque cela peut occasionner un délai de transmission

Bouteille d'eau

Tous les jours, votre enfant doit arriver à l'école avec sa propre bouteille d'eau remplie afin de pouvoir s'hydrater pendant la journée.

Caisse scolaire Desjardins

La caisse scolaire débutera en octobre. Vous aurez plus d'informations dans le prochain Info-Parents.

Santé | Consignes importantes

- ◆ Si votre enfant fait de la fièvre ou qu'il vomit, il doit rester à la maison. Il peut revenir à l'école lorsque la fièvre ou les symptômes gastriques auront disparus depuis 24h, **sans prise de médication**.
- ◆ Si votre enfant doit prendre une médication durant les heures d'école, vous devez remplir un formulaire nous autorisant l'administration du médicament. **Nous ne pourrions administrer aucune médication sans ce formulaire**. Il est possible de le compléter au secrétariat ou au service de garde. En aucun temps, votre enfant doit avoir en sa possession des médicaments, il en va de la sécurité de tous les élèves. Nous les gardons dans des armoires sous clés.

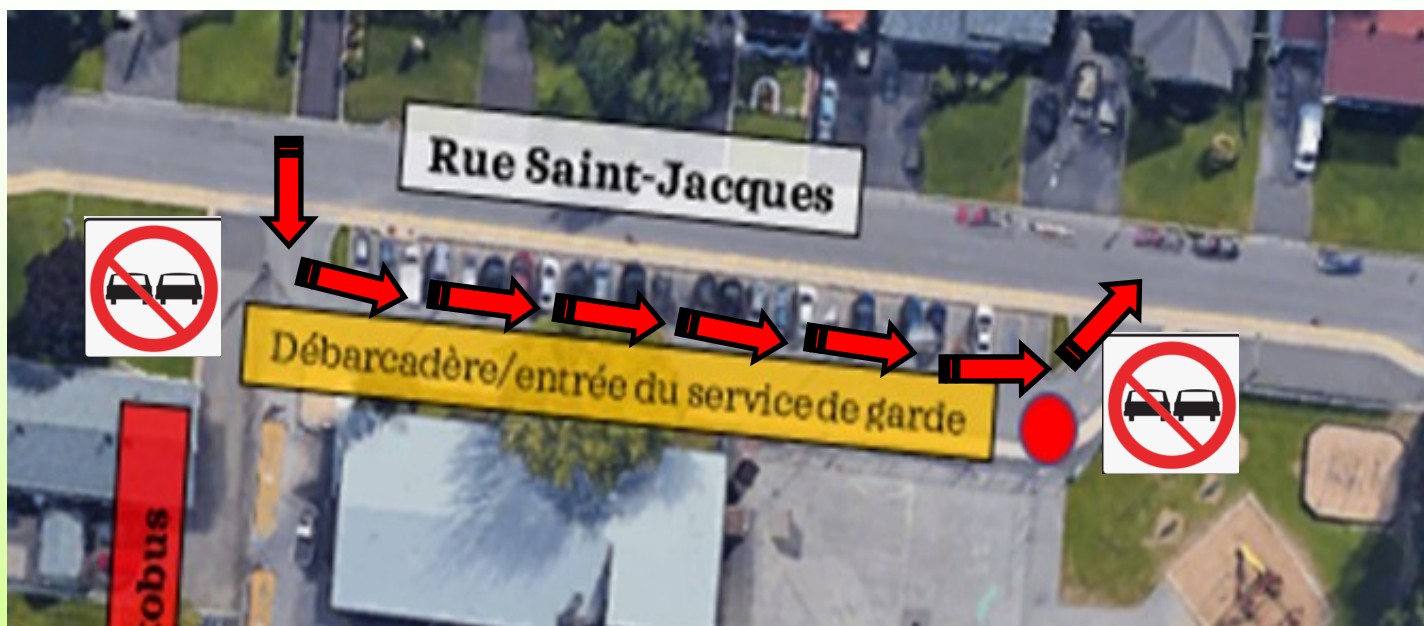
*Rappel important *

Utilisation du débarcadère / Stationnements

Il est possible de déposer vos enfants à l'école en utilisant le débarcadère de la rue Saint-Jacques. Pour en faciliter l'accès et éviter les débordements sur la rue en période d'achalandage, nous vous demandons d'avancer votre véhicule jusqu'au bout du débarcadère (point rouge sur le plan) ou de la file et de faire descendre votre enfant rapidement. Pour la sécurité de votre enfant, ce dernier doit sortir de la voiture en utilisant la porte située du côté du trottoir.

IMPORTANT:

- ♦ **Aucun dépassement n'est autorisé pour quitter le débarcadère. Merci de suivre la voiture située devant vous.**
- ♦ **Les stationnements situés sur la rue Ste-Catherine sont réservés aux membres du personnels détenteurs de vignettes. Il est interdit d'utiliser ces endroits comme débarcadère.**



Pour nous rejoindre :

514 380-8899, poste 4281